

*Histoire*

## " LA MORT D'UNE RELIQUE "

(Le suaire de CADOUIN)

---

*Par la princesse de Chimay*

*Nous reproduisons ici le récit savoureux de la princesse de Chimay<sup>1</sup> sur sa première visite au suaire de Cadouin<sup>2</sup>, puis sur sa déception très forte, vers 1936, concernant l'authenticité de ce tissu. Ce récit a été publié dans « la Revue Belge » du 15 octobre 1937 (pp. 292 à 297), puis à Namur, en juin 1966.*

*A la fin de ce récit, MNTV indique les origines possibles de ce suaire.*

*Les photos (fig. 1 à 3) proviennent des documents aimablement offerts par B. et G. Delluc, auteurs de plusieurs ouvrages sur le suaire de Cadouin.*

*Toutes les notes de bas de page sont de MNTV (à lire de préférence après avoir lu le récit).*

*La rédaction*

C'était à l'époque où je pensais à m'installer en Dordogne. Je tournais en rond dans le pays, comme un chien qui cherche à se coucher. Tayac, Bayac, Mauzac, noms aux finales cabrées, m'avaient vue flâner.

C'était en juin ; j'étais assise sous le lierre géant qui cache le mur de l'abbaye de Cadouin avec l'ombre des moines. Quels fantômes flottaient dans l'air de ce village paisible où le cabaretier rituel, son gros ventre recouvert d'un tablier bleu qui semblait une voile gonflée au vent, ven-dait des objets de piété et des verres de gros rouge ? Pourquoi le guide Michelin, ouvert sur mes genoux, unissant dans ses pages le cloître gothique et les pâtés savoureux de l'endroit, ne disait-il rien de l'église à la façade romane caramélisée par le temps ?

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Gilonne de Chimay (décédée en 1962), épouse du prince Joseph III de Caraman-Chimay. Chimay est une petite ville francophone du Hainaut (tout près de la frontière française), qui fut érigée en principauté du Saint Empire en 1486 et fut rattachée à la Belgique en 1830 ; elle abrite encore le château des princes de Chimay et le tombeau de Froissart. En 1449, Marguerite de Charny y avait exposé (sans succès) le Linceul actuellement conservé à Turin (cf. MNTV n° 39).

<sup>2</sup> Cadouin est à 36 km à l'est de Bergerac ; le monastère bénédictin qui y fut fondé en 1115, par l'évêque de Périgueux, devint cistercien en 1119 (cf. « Dictionnaire de la France médiévale » - Jean Favier - 1983); l'abbaye possède encore un magnifique cloître de style flamboyant (fin du XV° s).

Pourquoi cette sombre église avait-elle un aspect mystérieux, comme terrifié ? Avait-elle conservé la trace des terreurs de l'an mille, tout comme les temples khmers, tourmentés des angoisses de la nature tropicale, n'ont d'auguste que la façade de leur Bouddha ?

L'église n'était pas désaffectée, et pourtant elle avait cet aspect maléfique des édifices catholiques abandonnés, dans lesquels les péchés avoués au confessionnal dansent une ronde satanique, n'étant plus pourchassés par les prières et l'encens.

Je devinais en Cadouin un secret qui ne m'était qu'à demi révélé, et je quittais le village ; il conservait pour moi l'attrait de l'inconnu qui, je le pressentais, me serait dévoilé un jour.

----0----

Un an s'était écoulé. J'étais installée dans le pays.

« Comment, m'avait-on dit, vous avez été à Cadouin et vous n'avez pas vu le Saint Suaire de Jésus-Christ ? »

Voilà le mystère que j'avais senti planer ; voilà la raison de mon trouble secret.

Alors j'y retournai avec mes enfants et leur nurse irlandaise. Ce fut un vrai pèlerinage. Nous étions impressionnés, et la nurse en extase balbutiait le long du chemin : « The Holy Veil ! »

- « Monsieur le curé, Monsieur le curé<sup>3</sup>, nous sommes de pieux pèlerins, nous venons de très loin (a beau mentir qui vient de près), faites-nous la grâce de nous montrer votre précieuse relique ! »

- « *Bien, mes enfants. D'abord, êtes-vous chrétiens ? Catholiques ?* »

- « Oui, monsieur le curé ».

- « *Alors, venez. Vous allez avoir la grande faveur de voir le Saint Voile. Vénérez-le, contemplez-le, mais naturellement n'y touchez pas* ».

Et nous voici tous quatre à genoux. Avec des gestes tendres, le chanoine a posé le voile sur l'autel, au fond de la sombre église. C'est une longue et fine étoffe de lin<sup>4</sup>, roussie par le temps [voir fig. 1].

---

<sup>3</sup> Il s'agit du Père Boucher (lazariste), qui fut curé de Cadouin de 1885 à 1942.

<sup>4</sup> Le suaire de Cadouin, en lin écriu, mesure 2,81 m par 1,13 m ; dans sa largeur, il comporte deux bandes de chaque côté, l'une de 26 mm (vers l'extérieur) avec une décoration florale, l'autre de 74 mm (vers l'intérieur) ornée d'étoiles à huit branches (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

Aux deux bouts, tissés dans l'étoffe, des cercles bleus et verts au milieu carmin rehaussé d'un dessin peu visible dans la pénombre [voir fig. 2]. Deux bandes noires<sup>5</sup> encadrent le motif central, elles sont parsemées de traits inégaux. « *Des caractères hébreux<sup>6</sup>, me chuchote le prêtre. Voyez, me dit-il, en me montrant des taches brunes, des traces de sang<sup>7</sup>* ».

Je suis émue. Les enfants se signent. A côté de moi, j'entends la nurse qui murmure : « The Holy Blood !...The Holy Blood ! »

Puis, le voile fut rentré dans son reliquaire<sup>8</sup>, devant lequel une flamme brûle nuit et jour<sup>9</sup>.

- « Par quel hasard, Monsieur le curé, cette relique est-elle ici ? »

- « *Son histoire est longue et troublée<sup>10</sup>. A l'époque de la première croisade, Adhémar de Monteil<sup>11</sup> découvrit cette étoffe dans les murs de l'église d'Antioche, qui avait été profanée par les Sarrazins. Heureux de sa trouvaille, en cachette, avec la joie d'un avare, il la confia à son chapelain. Puis, comme tant de ses compagnons, Adhémar mourut et son chapelain reprit, clopin-clopant, le chemin du retour. Il ne devait pas revoir son pays, et le Saint Suaire tomba entre les*

---

<sup>5</sup> Un examen au microscope, en 1981, a montré que ces bandes et les inscriptions associées ne sont pas tissées mais brodées avec des fils de soie de différentes couleurs (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

<sup>6</sup> Au début du XX<sup>e</sup> s, M. de Longpérier avait observé qu'il s'agissait sans doute de caractères orientaux ; mais l'examen sommaire fait en 1903 avait conclu à une possible origine de ce tissu au début de l'ère chrétienne (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

<sup>7</sup> En 1643, selon l'évêque de Sarlat, Mgr. de Lingendes, le linge apparaissait « *teint en plusieurs endroits de sang meurtri, sueur et onguents mêlés* » (cf. texte du Père Carles, en 1875, cité notamment dans « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Mais l'examen au microscope de 1981 a montré qu'il s'agissait de taches de bougies (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

<sup>8</sup> On peut encore voir, au « musée du Suaire » de Cadouin, la châsse, réalisée en 1864, dans laquelle le tissu fut conservé ; il a été exposé à Paris en 1965, avec les « Trésors de l'Eglise de France » (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

<sup>9</sup> Le suaire de Cadouin est mentionné pour la première fois dans un acte de 1214, dans lequel [Simon IV de Montfort](#) donne une rente de 25 livres pour entretenir une lampe qui devra brûler jour et nuit devant la relique (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936). La dévotion ne commença qu'au XIII<sup>e</sup> s.

<sup>10</sup> Il y a eu plusieurs récits différents ; celui-ci semble provenir d'une chronique de la 1<sup>ère</sup> croisade, par Radulfus, qui situe l'arrivée du suaire à Cadouin « *environ l'an 1117* », chronique reprise au XIII<sup>e</sup> s. par Albéric, moine de l'abbaye des Trois Fontaines (diocèse de Liège) ; cette date de 1117 était affichée sur une pancarte à l'entrée de l'église (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936).

<sup>11</sup> Il était évêque du Puy, et fut légat du pape Urbain II pour la 1<sup>o</sup> croisade qui partit (du Puy) en août 1096.

*mains d'un pauvre hère, religieux périgourdin, camarade du chapelain, qui l'emporta en France. Mais quelle autorité pouvait-il avoir pour faire reconnaître le voile divin ? Il allait le long du chemin, portant le suaire dans une cassette de plomb ; de vallée en montagne, évitant les villes, il arriva au Puy. Là, il tenta de se faire reconnaître par le chapitre de la cathédrale.*

*Les chanoines, hauts et puissants seigneurs, se gaussèrent du va-nu-pieds qui prétendait posséder semblable trésor, et notre pèlerin reprit sa route. Arrivé dans son pays natal, près de Cadouin, il se tapit au fond d'un bois et se mit en devoir de construire une chapelle pour le Saint Suaire. Il vivait des offrandes villageoises, tout occupé de ses prières et de sa relique.*



Fig. 1 - Le suaire de Cadouin



Fig.  
brodées

(XIX° s.)

2 - Détail des bandes

Fig. 3 - Peinture de l'abside

*Mais la chapelle fut détruite par un incendie, et la voisine abbaye de Cadouin fut heureuse de s'annexer le voile et son chapelain. Le Saint Suaire était à Cadouin.*

*Alors, Saint Bernard, Eléonore d'Aquitaine, Saint Louis<sup>12</sup> vinrent le vénérer<sup>13</sup>. Il leur était présenté dans une belle châsse d'or, couché sur de la soie. Mais voici que les Anglais sont entrés en France ; il y a deux papes, celui d'Avignon et celui de Rome. Comme de juste, les Anglais sont pour l'Italien, et Cadouin pour le Français. Je vous assure que le Père tremble pour son Saint Suaire. Il a peur que la garnison de Monpaquier<sup>14</sup> vienne lui voler la relique. Le voilà sur la route, il fuit avec quelques moines et le suaire ; le voilà à Toulouse<sup>15</sup>. Hélas, dans quel guet-apens tombe-t-il ! On lui fait fête, on l'accueille... pour mieux le garder, lui et le voile. Mais il ne sera pas dit que le Toulousain l'emportera sur le madré Gascon. Pour l'instant, il lui faut attendre : l'Anglais pille et rançonne. Enfin, voici la Pucelle ; les Anglais sont boutés hors du pays. Le Saint Suaire va pouvoir rentrer à Cadouin. Non, pas encore. Pensez-vous que les chanoines de Saint-Sernin<sup>16</sup> vont laisser partir une si belle relique ? Et les Capitouls ? Et les Toulousains ? Quoi, le Saint Suaire dans une si petite abbaye perdue au fond des bois ? Eh ! Que non ! Mais avez-vous regardé le vieux père abbé de Cadouin avec ses petits yeux noirs qui vous percent comme des vrilles ? Vite, il va au Roi. Mais les Toulousains vont au Pape ! – « A moi », dit l'Abbé. « A lui », dit le Pape. – « A toi ». – « A moi ». Le Roi ne sait plus, on se querelle, et, dans la bagarre, le suaire est emporté jusqu'à Caraman<sup>17</sup>. Le Capitoul et sa garde courent après ; on le reprend, on l'enferme, on le*

<sup>12</sup> Cette hypothèse, longtemps admise et donnant du crédit à la relique, s'est avérée résulter d'une erreur de traduction : St Louis n'est jamais allé à Cadouin en 1270 en partant vers Tunis ; mais, en 1269, il est passé par Caen, dit « Cadonum » et non pas « Caduinum » ou « Cadunium » (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936)

<sup>13</sup> La vénération, pendant huit siècles, du suaire de Cadouin, supposé avoir entouré la tête du Christ à la descente de croix, le « sudarium capitis » (cf. Jn, 20,7), a été considérable : plusieurs papes (Clément VI, Urbain V, Grégoire XI,...) ont donné d'importantes indulgences à ceux qui le visiteraient ; Grégoire XI écrivit : « le Suaire de Notre Seigneur est vénéré à Cadouin, et la dévotion attire une grande foule » ; en 1399, le roi Charles VI se le fit apporter à Paris depuis Toulouse, pour tenter, sans succès, de guérir sa « frénésie », et il le garda au Louvre pendant un mois ; le roi Louis XI, « estant à Poitiers, eut le désir de voir le Suaire », il se le fit apporter, et lui garda une très grande dévotion jusqu'à la fin de sa vie ; en 1483, la ville de Condom offrit au suaire de Cadouin un calice en or, pour le prier de chasser la peste ; en 1491, la duchesse d'Angoulême vint à Cadouin ; enfin, un office particulier a été créé pour la fête du « Saint Suaire », le 8 septembre (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936). Après la Révolution, les ostensions reprirent, et la confrérie du « Saint Suaire » fut réactivée en 1878.

<sup>14</sup> à quelques km au sud de Cadouin.

<sup>15</sup> Le suaire de Cadouin aurait été transporté à Toulouse en 1392 par le Père Abbé Bertand de Moulins (source Wikipédia).

<sup>16</sup> Le suaire fut sans doute conservé (dès 1392), dans l'église N.D. du Taur, dite « St-Sernin du Taur » jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936) ; l'importante basilique St-Sernin, voisine, est la plus ancienne église de Toulouse.

<sup>17</sup> Caraman est à 30 km au sud-est de Toulouse. Plus tard, Pierre-Paul de Riquet (mort en 1680), propriétaire des terres de Caraman, fit creuser le Canal du Midi, et Louis XIV donna à son fils le

*scelle, on le garde, et le père abbé de Cadouin meurt. Cette fois, le voile est pour de bon à Toulouse.*

*Vous le croyez ? Et vous croyez que le jeune Abbé qui vient d'être nommé à Cadouin<sup>18</sup> va se contenter de la coquille sans l'amande ? Il n'a pas encore prêté serment, il part sur la route avec quatre costauds de son couvent, droits et forts comme des arbres, et les voila à Toulouse.*

*Il est tard, l'église est sombre, le vieux chanoine qui veille devant le reliquaire s'est assoupi... Cinq mendiants semblent sommeiller au fond de l'église.*

*Voici la nuit qui tombe. Le bedeau passe dans un bruit de clefs ; il cueille le chanoine, et tous deux rentrent au couvent continuer leur somme.*

*Le lendemain, il n'y avait plus de suaire à Toulouse<sup>19</sup>.*

*Où est-il ? Il a passé par ici ? Il a passé par là ? Non, il est à Cadouin<sup>20</sup>. Vite, au pape. Vite, au Roi. Les procureurs s'agitent, les chanoines se fâchent. Les Cadouinçais sont narquois, leur Saint Suaire est là, chez eux, bien gardé. Ils ont fait un coffre bardé d'acier, l'ont encerclé de chaînes [voir fig. 3], ont scellé le tout au plus haut de la voûte entre le ciel et la terre<sup>21</sup>. Venez le prendre maintenant !*

*Pendant ce temps, le pape était mort, et le nouveau disait "Encore ces Toulousains !" et le roi de France, levant les bras au ciel, avec un beau juron de son pays : « Eh ! Qu'ils gardent leur Saint Suaire, puisqu'ils y tiennent tant ».*

*Cadouin avait vaincu, mais les temps avaient marché ; on ne trottait plus cent ou six-vingt lieues pour vénérer le linceul du Christ. C'était l'époque des guerres de religion ; on doutait de tout, même d'une pareille relique. Tout de même, par crainte des*

---

titre de comte de Caraman. Par un détour de l'Histoire, une alliance avec une princesse de Chimay fut à l'origine de la branche de Caraman-Chimay, à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

<sup>18</sup> Il s'agit sans doute de Pierre de Gaing, qui aurait fait ramener, plus tard, le suaire à Cadouin (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936).

<sup>19</sup> Cet « enlèvement » aurait eu lieu en 1453 (selon le « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - B. et G. Delluc - 1983 - t. 60), ou en 1455 (selon « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936).

<sup>20</sup> En fait, il est d'abord allé à l'abbaye d'Aubazine (à 10 km à l'est de Brive), au moins jusqu'en 1463 (cf. notamment le « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 2005 - t. 82 - B. et G. Delluc).

<sup>21</sup> Ce coffre a été réalisé à la demande du roi Louis XI (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990) ; il a été conservé, ainsi que le cabestan servant à le manoeuvrer. Les chaînes de suspension sont encore visibles dans l'abside de l'église. Mais la peinture de la voûte représentant le Christ ressuscitant, avec les linges mortuaires restés sur le bord du tombeau, a été totalement repeinte en 1878 « dans son état primitif », car la « fresque » initiale (datant de la fin du XV<sup>e</sup> s, comme le nouveau cloître) était trop abîmée (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 2005 - t. 82).

*hérétiques, on la cacha quelques temps à Montferrand<sup>22</sup>, puis ce fut la Révolution, à laquelle elle échappa encore.*

*Aujourd'hui, le voile dort douillettement ici, sur son beau velours. Tous les ans, au temps de la vendange, Monseigneur vient ; il y a grande procession, nous sortons la châsse et le Saint Suaire dans toute la ville, et, le soir, nous le rentrons pour un an...*

*Et voila, madame, l'histoire du Saint Suaire de Cadouin... ».*

----0----

Quatre ans s'étaient écoulés. Un beau jour d'automne, je voulais revoir Cadouin, son lierre et sa relique.

- « Monsieur le curé, Monsieur le curé, je reviens pour contempler votre Saint Suaire ».

Le pauvre vieux prêtre s'était cassé, la mèche blanche de son front pendait, toute triste ; la vie se retirait du vieillard.

- « *Eh bé ! Venez* », me dit-il, sur un ton laconique.

A ma surprise, il me menait dans le bâtiment conventuel.

J'étais dans la chambre du Prieur, d'un dix-huitième siècle rustique. Me tournant le dos, le curé fourrageait dans une vieille commode aux tiroirs récalcitrants<sup>23</sup>. Que fait-il ? pensais-je. Ce n'est point ce qu'il cherche que je veux voir ; mais bien le Suaire du Christ, derrière le maître-autel.

Tout à coup, il se redresse, et, d'un geste tout à la fois furieux et chagrin, jette sur la table devant moi une étoffe pliée dans un velours<sup>24</sup>. « *Tenez, le v'là, votre Saint Suaire* », fait-il.

Quoi ? A-t-il perdu l'esprit ?... Devant ma stupéfaction évidente, le pauvre vieux s'effondre dans un fauteuil. De son mouchoir à carreaux, il s'éponge le front. Je le sens désespéré. Enfin, il parle :

- « *Je vois, ma pauvre dame, que vous ne savez rien de ce qui s'est passé ici. Il y a deux ans, un savantasse de je ne sais quelle université du diable est venu ici<sup>25</sup>. Il m'a*

---

<sup>22</sup> Montferrand du Périgord, au sud de Cadouin ; le suaire y aurait été conservé pendant six ou sept ans (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1983 - t. 60).

<sup>23</sup> Cette commode est toujours visible, dans la chambre du Prieur de l'abbaye.

<sup>24</sup> Le suaire de Cadouin était doublé d'un velours rouge.

<sup>25</sup> Il s'agit certainement du père jésuite Francez qui examina le tissu au début de 1934 (cf. « Un pseudo linceul du Christ » - Paris - 1935). La publication de ses recherches créa la stupeur générale (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990). En 1869, l'abbé Audierne avait déjà, cependant, contesté la possibilité qu'un linge de 2,81 m de long ait pu entourer le Visage du Christ à la descente de croix, et que ce linge ait pu être « *conservé pendant 1100 ans tant par les infidèles que par les chrétiens, pour arriver à point nommé à Cadouin au moment de la fondation de l'abbaye* » (cf. texte inédit présenté par D. Andrierie au 39<sup>o</sup> congrès d'Etudes Régionales de « Sarlat et le Périgord », en 1986). Et, en 1926, on s'était aperçu qu'il n'y

*demandé à le voir ce voile. Eh bé ! Je le lui montre, et voila qu'il me demande à le voir au grand jour. Alors, il tire une loupe de sa poche et se met à lire et à marmotter des paroles de sorcière. Ah malheur ! Il se tourne vers moi et me dit : « Ce linge n'est point le suaire du Christ ; c'est le voile d'une sultane ; voici toute son histoire en caractères coufiques<sup>26</sup>, ou, si vous aimez mieux, en caractères arabes ». Je réplique : « et l'histoire d'Adhémar de Monteil ? Et la trouvaille dans l'église d'Antioche<sup>27</sup> ? » - Il lève les épaules : « Que voulez-vous, Monsieur le curé, les arabes se sont moqués du barbare qu'était Adhémar de Monteil ; ils lui ont montré un voile dont il ne pouvait déchiffrer les caractères, et ils ont trouvé plaisant de lui faire croire que ce voile de sultane était un drap mortuaire de son Dieu ».*

*Alors, Madame, vous voyez ma situation, ma détresse devant ces révélations. Je dus prévenir mon évêque. On fit de nouvelles expériences sur le voile. Le savantasse fit la traduction de l'arabe qu'il avait lu<sup>28</sup>. Il a fallu se résigner<sup>29</sup> : la vérité, l'affligeante méprise éclatait...*

*Finies les belles processions aux ornements d'or ! Finie la joyeuse foule dans Cadouin ! Fini l'orgueil de posséder une relique insigne ! Pour la punition de mes péchés, je dus retirer le voile de son reliquaire. Puis, la flamme qui brûlait devant la châsse depuis tant de siècles fut éteinte. Le saint Suaire de Cadouin n'est plus, le saint Suaire de Cadouin est mort, Madame ".*

---

avait aucune preuve historique de l'origine du tissu, même pour la date de 1117 (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

<sup>26</sup> L'écriture coufique était en usage au XI<sup>e</sup> s, notamment en Egypte. Dès 1868, le vicomte de Gourgues avait remarqué des éléments de décor « *imitant parfois le contour en zigzag des lettres orientales* » (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1983 - t. 60). Et au début du XX<sup>e</sup> s, M de Longpérier avait cru reconnaître un verset du Coran.

<sup>27</sup> L'histoire connue d'Adhémar de Monteil (compagnon de Godefroy de Bouillon pendant la 1<sup>ère</sup> croisade, ne mentionne pas la découverte du suaire à Antioche (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

<sup>28</sup> Au vu des étoiles à huit branches (caractéristiques de l'art copte) le père Francez attribua ce tissu à l'époque des Fatimides (X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s.). Il envoya des photos à M. Wiet, directeur du musée arabe du Caire et professeur à l'École des Langues Orientales à Paris. Celui-ci lut le texte suivant : « *(Au nom de Dieu) clément et miséricordieux. Il n'y a de Dieu qu'Allah...Mahomet est l'envoyé d'Allah. Ali est l'ami d'Allah. Que la bénédiction de Dieu soit sur eux et sur les membres de leurs familles, les purs imans* ». Le texte indique encore que ce tissu fut tissé pour le calife Al-Moust'Ali (qui fut calife d'Egypte de 1094 à 1101), Al-Afdad étant son grand vizir (cf. notamment « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Selon M. Wiet (1935), l'art textile musulman égyptien de cette époque, « *étrange et émouvante floraison de l'art fatimide* » est « *une fanfare éclatante qui clame la grandeur des califes* ». Ce type de tissu provient donc des fabriques implantées dans le delta du Nil, dont la plupart des artisans étaient des chrétiens coptes (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

<sup>29</sup> Dès le lendemain de la publication de cette information (1934), Mgr. Louis, évêque de [Périgueux](#) annula tout pèlerinage et toute ostension à Cadouin (les célébrations traditionnelles étaient prévues du 8 au 14 septembre).

Mon impression d'être en face de la mort était telle, en effet, que je me retirai presque sur la pointe des pieds. Rien n'était plus triste que ce vieux prêtre effondré devant ses illusions perdues.

----0----

## **Eléments complémentaires recueillis par MNTV**

### Origines possibles du suaire de Cadouin.

L'un des récits de la 1<sup>ère</sup> croisade (1096 à 1099) indique que Godefroy de Bouillon et Adhémar de Monteil (évêque du Puy, légat du pape Urbain II) eurent maille à partir avec les troupes du vizir Al-Afdad (ou Al-Afdahl) qui gouverna la Basse Egypte de 1094 à 1121<sup>30</sup> ; ceci rendrait plausible, voire probable, l'acquisition ou la conquête du tissu à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> croisade. Deux hypothèses sont alors possibles :

- selon une étude de Amin Maalouf, parue en 1983<sup>31</sup>, le tissu aurait pu être offert aux croisés pendant le siège d'Antioche (octobre 1097 à juin 1098) -au cours duquel la Sainte Lance aurait été découverte<sup>32</sup>. Antioche était alors aux mains des Turcs sunnites, opposés aux arabes égyptiens chiïtes depuis le schisme musulman initial : au début de 1098, écrit A. Maalouf, « *une délégation égyptienne chargée de présents a visité les camps des Francs pour leur souhaiter une victoire prompte et leur proposer une alliance* »;
- selon une autre hypothèse, les croisés auraient pu récupérer ce tissu dans « *l'immense butin* » qu'ils prirent lors de la victoire de la plaine d'Ascalon, le 12 août 1099, justement contre le vizir Al-Afdahl ; en effet<sup>33</sup>, trois semaines après la prise de Jérusalem, qui était auparavant aux mains des Egyptiens fatimides, les musulmans venus d'Egypte furent là « *enfoncés dès les premiers assauts des cavaliers francs, (ils) s'enfuirent de toutes parts, en plein désordre, ... le vizir lui-même laissant aux croisés sa tente... remplie d'une immense quantité d'argent... Le butin fut considérable,... des trésors de toute espèce, en or, argent, manteaux, habits, et*

---

<sup>30</sup> cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB -1990.

<sup>31</sup> cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1995 - t. 72.

<sup>32</sup> Le récit de cette « découverte » pourrait avoir été inventé de toutes pièces (après une « vision ») par le prêtre Pierre Barthélémy qui faisait partie de la 1<sup>o</sup> croisade : qualifié par certains chroniqueurs de « *plein de ruse et inventeur de mensonges* », il aurait enterré puis redécouvert une vieille arme rouillée qu'il possédait déjà (cf. « La première croisade » - ch. 3 - Jacques Heers - Ed. Tempus/Perrin - 2002) ; mais cet événement redonna courage aux croisés.

<sup>33</sup> cf. « La première croisade » - ch. 5 - Jacques Heers - Ed. Tempus/Perrin - 2002.

*pierres précieuses, ... un émerveillement... Norbert de Normandie racheta l'étendard du vizir pour vingt marcs d'argent, et en fit don à l'église du St-Sépulcre* ». Le suaire de Cadouin pourrait-il être cet étendard ?

### Le Voile de sainte Anne

A noter que ce tissu (3,1 x 1,5 m), conservé dans l'ancienne cathédrale d'Apt, s'est avéré (d'abord en 1850, puis plus certainement en 1934) être également un tissu de lin écru d'origine fatimide, tissé à Damiette vers 1096/1097, avec le même type de décorations et d'inscriptions concernant les mêmes personnages (l'imam Al-Moust'Ali, émir des croyants, et le vizir Al-Afdahl) ; ce « voile », qui a fait également l'objet d'une grande vénération (notamment par Anne d'Autriche), aurait donc pu être ramené aussi lors de la 1<sup>ère</sup> croisade par l'évêque d'Apt (Laugier d'Agout) qui y participait<sup>34</sup>. Les recherches sur ce deuxième tissu continuent.

***Pierre de Riedmatten***

---

<sup>34</sup> cf. notamment la documentation fournie par le docteur G. Delluc, chercheur au CNRS et vice-président des « Amis de Cadouin »,